



*Mission Permanente d'Haïti
près l'Organisation des Etats Américains*

Commission sur la Sécurité Continentale

**Intervention M René Magloire
Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique**

*Séminaire : Combattre la pauvreté absolue, l'iniquité et l'exclusion sociale comme
moyen de renforcer la sécurité continentale*

12 Mars 2007

Washington, DC

2311 Massachusetts Avenue, N.W., Washington d.c. 20008 - Telephone (202) 332-4090 Telecopie (202) 518-8742

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement haïtien, je voudrais remercier l'Organisation des Etats Américains pour l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole aujourd'hui devant la Commission sur la Sécurité Continentale en vue de vous faire part de l'engagement du Gouvernement du Président Préval et du Premier Ministre Alexis de combattre la pauvreté et de renforcer la sécurité dans notre pays avec le support de la communauté internationale. Ma participation à cette rencontre témoigne tant de ma gratitude personnelle pour votre invitation que de l'intérêt accordé par mon pays à ces questions complexes.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, permettez que j'exprime notre reconnaissance aux pays, ici représentés, dont les filles et fils font partie de la MINUSTAH. Je voudrais vous assurer que la majorité de la population haïtienne apprécie à sa juste valeur la contribution de la Mission de l'ONU en Haïti. Bien entendu, on entend ça et là des questionnements relatifs à la MINUSTAH par certains secteurs nationaux. Ceci, à notre avis, n'est autre que l'expression de la vitalité de la nouvelle démocratie haïtienne, car les haïtiens, à travers leurs dirigeants, ont su dans l'ensemble tisser des relations étroites et cordiales avec les différents représentants du Secrétaire général de l'ONU en Haïti ; qu'il s'agisse de M. Valdès ou de M. Edmond Mulet.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies dans ses différents débats autour de la problématique Pauvreté et Sécurité arrive souvent à la conclusion que les conflits nationaux ont tendance à aggraver le phénomène de pauvreté, alors que la pauvreté et, dans un sens large, le manque de développement ont aussi tendance à accroître le risque de conflits. Cette assertion malheureusement trouve tout à fait sa résonance dans l'histoire récente de notre pays, marquée par des conflits politiques à répétitions et une dégradation accélérée de nos indicateurs économiques. Haïti, selon une estimation de la Banque Mondiale, a connu trente années de recul dans sa croissance économique avec une diminution en termes réels de son PIB par habitant d'un

pour cent par an de 1961 à 2000, nonobstant les progrès de 1996 à 2000, soit une contraction globale de 45 %.

L'indice de développement humain 2006, publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), place Haïti à 154^{ème} position sur 177 pays dans le monde. En effet, 78 % de notre population vivent en deçà du seuil de pauvreté avec un revenu de 2 dollars par jour et plus de 50 % se trouvent dans un état de pauvreté extrême avec moins de 1 dollar par jour ; l'espérance de vie à la naissance est de 52 ans et le taux de mortalité infantile de 76 pour 1000 ; plus de 40% de la population est analphabète et le taux d'incidence VIH/SIDA est de 3.8% ; et enfin notre territoire est déboisé à près de 97 %. Ces chiffres viennent confirmer le fait qu'Haïti reste le pays le plus vulnérable de l'hémisphère Ouest.

Bref, il est à noter que, parallèlement à la persistance d'une situation de pauvreté et de conflits politiques, nos institutions d'Etat se sont aussi affaiblies. L'appareil de justice et les forces de police, dépourvus de moyens et minés par la corruption se sont révélés incapables d'assurer leur fonction essentielle qui est de garantir la sécurité des vies et des biens. Dans un tel environnement, nous avons assisté à un effondrement progressif du système productif haïtien tant sur le plan agricole qu'industriel avec comme conséquence le déplacement à un rythme accéléré de la population vers la capitale ou des villes importantes de provinces et vers d'autres pays de la région.

Par ailleurs, des groupes criminels nationaux et internationaux liés au trafic de la drogue et des armes, au crime organisé et à la traite des personnes, profitant de la faiblesse de nos institutions d'Etat et de l'explosion démographique de nos bidonvilles et de la position géographique d'Haïti qui se trouve sur la route pour le passage de la drogue particulièrement vers les Etats Unis, alimentent délibérément la violence dans le pays en vue de transformer nos bidonvilles en zones de non-droit. Ils misent sur l'intensification du climat de violence pour détourner du pays tout investisseur haïtien ou étranger en vue d'utiliser le plus longtemps possible notre territoire comme sanctuaire pour faire fructifier leur commerce illégal et criminel.

Monsieur le Président,

En février 2004, c'est dans un tel contexte politique et social que notre pays a dû compter sur l'ONU pour l'aider à rétablir la paix et la sécurité. Dès le départ, la communauté internationale a compris que si les forces de maintien de la paix peuvent aider au rétablissement de l'ordre et de la sécurité à court terme, la sécurité durable par contre, ne peut être obtenue qu'à travers le renforcement des autorités publiques légitimes, la réconciliation nationale et la lutte contre la pauvreté. A ce compte, le mandat de la MINUSTAH était clair et visait entre autres à :

- Aider le Gouvernement de transition à rétablir l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire haïtien et favoriser la bonne gouvernance au niveau local;
- l'aider à surveiller, restructurer et réformer la Police nationale haïtienne, conformément aux normes d'une police démocratique,
- le soutenir dans ses efforts pour engager le dialogue et la réconciliation dans le pays;
- Concerner avec lui, ainsi qu'avec d'autres partenaires internationaux, et coopérer avec eux en vue de faciliter la fourniture et la coordination de l'aide humanitaire...

Monsieur le Président,

Le Gouvernement Alexis/Préval comprend très bien les défis de l'heure, et lors de sa déclaration de politique générale devant le Parlement, le Premier Ministre Alexis, traitant de la sécurité et de la justice, s'est engagé en ces termes :

« L'objectif dans ce domaine est clair. Il nous faut reconquérir notre pleine souveraineté, et pour atteindre ce résultat nous devons faire la Paix entre nous. Mon Gouvernement y consacrera tous les efforts voulus ».

Il nous faudra pendant un temps encore utiliser l'appui des pays amis pour garantir la stabilité de l'État et la sécurité des personnes. Cet appui devra nous permettre de professionnaliser la Police nationale d'Haïti, d'atteindre un niveau d'effectifs suffisants et de la doter des moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Monsieur le président,

Vous admettez avec moi qu'une Police efficace n'a de sens que si le système judiciaire est en mesure de répondre adéquatement aux besoins. En fait, c'est toute la problématique de la chaîne pénale qui est en jeu. Mon Gouvernement préconise une approche intégrée Justice/Police pour doter le pays d'un système capable de garantir la sécurité des citoyens, de lutter efficacement contre la contrebande, les narcotrafiquants et les bandes criminalisées. La police doit aussi assurer le contrôle des frontières et les défis de ce côté restent considérables avec un littoral aussi grand que le nôtre. »

Le Gouvernement est actuellement engagé dans le processus de réforme de la Police et de la Justice. En ce qui concerne la Police Nationale, le Premier Ministre Alexis a signé le 8 août dernier un plan de réforme assorti d'actions à court, moyen et long termes. Dans ce plan, l'emphase est mise sur la formation, la qualité du commandement, le recrutement du personnel, la gestion des ressources et la discipline qui doit prévaloir dans un corps armé, le renseignement, aussi bien judiciaire qu'institutionnel et le développement de la police de proximité et communautaire. Le plan prévoit 14 000 policiers en 2001 et autres agents de sécurité pour faire face à tous les besoins en matière de sécurité en Haïti ; l'effectif actuel étant de 8050 y compris les agents pénitentiaires. Une stratégie complémentaire, pour le développement de compétences spécifiques telles que les gardes-côtes, le contrôle et la surveillance des frontières, le service des pompiers et le système pénitentiaire, est également envisagé. Ce plan de réforme a été élaboré avec l'apport précieux de la MINUSTAH.

La réforme de la Justice reste un déficit important. Depuis notre arrivée à la tête du Ministère, nous avons dressé un plan d'action comprenant des activités à court et à moyen terme qui pourraient aider à résoudre les problèmes structurels tels que l'absence d'indépendance des

magistrats et la durée excessive de la détention provisoire. A ce compte, le Ministère a présenté trois projets de loi sur le statut de la magistrature, sur l'École de la magistrature et le Conseil supérieur de la Magistrature, dont le but est de renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire. En outre, avec l'appui de la MINUSTAH, nous avons adopté une stratégie d'ensemble de réforme de la justice, qui servira de base au plan de cinq ans de développement du Ministère. L'assistance de nos amis de la Communauté internationale nous est d'un grand apport. Suite à une réunion avec tous les donateurs qui interviennent dans le secteur de la justice, un nouveau mécanisme de coordination de l'assistance a été établi. Nous profitons pour exprimer notre gratitude à l'OEA et au Centre d'Etudes Juridiques des Amériques (CEJA) pour leur disponibilité à accompagner le processus de réforme judiciaire.

Monsieur le Président,

La situation générale du pays s'est nettement améliorée. Aujourd'hui, nous devons reconnaître que grâce à l'engagement de la Communauté internationale et à l'attachement du peuple haïtien aux principes démocratiques, nous avons enregistré des avancées positives sur les fronts de la sécurité et du renforcement de nos institutions. En effet, l'année 2006 fut marquée par toute une série d'élections démocratiques. Le Président Préval, conscient de l'importance de la réconciliation nationale et du consensus politique, a mis en place un gouvernement d'union nationale ; ce qui constitue une première dans l'histoire contemporaine de notre pays. Un parlement composé de différentes tendances politiques fonctionne et les gouvernements locaux, eux aussi, légitimement élus sont en train d'être installés à la tête de chaque commune.

La MINUSTAH et la Police nationale sont en train de reprendre le contrôle des zones réputées dangereuses, et ceci à la satisfaction de la population des quartiers populaires qui visiblement étaient pris en otage par les bandits. Plusieurs de ces bandits sont en fuite et d'autres se retrouvent derrière les barreaux. De telles opérations ont permis de faire baisser considérablement le phénomène d'enlèvements pour rançon qui inquiétait des pères et mères de familles de la Capitale. La vie nocturne est en train de reprendre sa place à un point tel que les dernières festivités carnavalesques, du 18 au 20 février dernier, ont connu une participation

massive de la population qui a dansé, à travers le pays et principalement dans la Capitale, tous les jours, parfois jusqu'à cinq heures du matin. La semaine dernière, Port au Prince célébrait encore dans la joie le festival international de la Musique. Bref, l'installation lentement mais sûrement d'un climat de paix permet d'espérer un retour rapide vers le pays des investisseurs locaux et internationaux.

Le Gouvernement est également conscient que les questions de sécurité et la lutte contre la pauvreté sont étroitement liées. Ainsi, a-t-il mis en œuvre avec le support de la communauté internationale et de la MINUSTAH un programme d'apaisement social. Nous remercions à ce compte l'USAID qui vient de débloquer \$EU 20 millions pour la création d'emplois dans les quartiers populaires de Port-au-Prince. Depuis environ une semaine, les casques bleus brésiliens procèdent de manière soutenue à des distributions alimentaires et d'eau potable à Cité Soleil et la population commence à bénéficier de soins médicaux. Ces actions visent à prouver aux gens que les choses ont changé après le départ des gangs.

Monsieur le Président,

Nous avons cité parmi d'autres quelques exemples positifs. Après plusieurs décennies de crises politiques et de dégradations institutionnelles, nous savons que nos actions n'auront d'effets à long terme que dans la mesure où notre gouvernement reste conscient de l'immensité des tâches qui lui restent à accomplir. Nous voulons croire qu'en continuant à promouvoir un climat de dialogue et d'inclusion, nous serons à même de relever nos institutions, telles que la Police et la Justice qui sont chargées de garantir la paix et la sécurité, en vue de créer le climat de confiance indispensable à des investissements économiques durables pour faire reculer la pauvreté dans notre pays.

Je vous remercie

CP17975FO1